

Infos communales

L'année scolaire vient juste de se terminer que nos jeunes morriers sont déjà prêts à partir pour de nouvelles aventures dans la région des lacs du Jura.

Du 9 au 14 juillet, ce camp est proposé par la commune dans le cadre du centre de loisirs.



Vie associative

Concours de pétanque

Record de participation cette année pour la pétanque du village.



Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer entre autres l'inscription de 14 équipes mixtes ce qui confirme le caractère convivial de ces rencontres, de plus un concours pour les enfants fut organisé.

Et chacun est reparti avec un lot.



Etat civil

Ont vu le jour :

KABANTCHENCO **Sacha** : 07 avril
THOMPSON GARDENET **Noâm** : 22 avril

Se sont mariés :

VINCENT Christophe et GAONACH Francine : 26 mai
BRAZIER Nicolas et BIGEARD Karelle : 23 juin

Nous ont quittés :

MILLOT Jean-Louis : 30 mars - 61 ans
MITTELETTE Guy : 20 mai - 75 ans

Agenda

3 septembre : Rentrée des classes
15 septembre : Forum des associations salle socioculturelle 14h00 à 17h30
23 septembre : Vide-greniers au centre du village
24 septembre : Assemblée générale du C.A.S.C salle socioculturelle à 20h00
Les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois : marché au centre du village

L'équipe éditoriale

La commission communication de la commune de Morre : responsable : Marie-Christine MARTINET
L'équipe et les rédacteurs pour ce numéro : Jean-Michel CAYUELA, Philippe LUSSAGNET, Alain GALLIOT, Marie-Christine MARTINET.
La com' de Morre, Mairie 3 rue du commerce 25660 MORRE ☎ 03 81 81 25 27
Mail : mairiedemorre@wanadoo.fr

Impression : Bossanne Besançon

Editorial

Le passage en communauté urbaine

En se transformant en Communauté Urbaine, le Grand Besançon verra sa Dotation Globale de fonctionnement (DGF, versée par l'Etat) augmenter de manière substantielle. De quoi conforter les projets et les services de notre intercommunalité.

La communauté urbaine n'éloignera pas les citoyens de leurs maires et élus municipaux.

Les communes et les élus municipaux resteront toujours les interlocuteurs privilégiés des demandes des habitants. Etat civil, petite enfance, culture sport, jeunesse, soutien à la vie associative seront toujours pleinement gérés par les communes. Pour ce qui concerne la compétence voirie, le Grand Besançon propose de conventionner pour l'entretien avec les communes qui le souhaiteraient. S'il y a un transfert de la compétence, celui-ci se fera à *minima* afin de laisser un maximum de responsabilités aux communes. Par ailleurs, une nouvelle charte de gouvernance vient d'être adoptée pour associer les communes au maximum de décisions. Cette gouvernance permettra notamment d'instaurer les secteurs comme lieux de concertation de proximité et d'interface. Les communes restent les premières interlocutrices auprès de la population et de l'agglomération.

Jean-Michel CAYUELA

La COM' de MORRE

Année 2018 n° 31 juillet

Bulletin communal d'information

La fête des marmots de la côte

Vendredi 15 juin c'était la *fête des Marmots* à l'école de Morre !



L'association Les Marmots de la Côte, à l'issue de sa première année d'existence, a réuni les enfants de l'école et leurs familles autour de divers jeux, un lâcher de ballons, un atelier maquillage, une démonstration de rollers, une tombola... Il y avait des cadeaux pour tous et buffet et boissons étaient offerts.

Le soleil était au rendez-vous, et les 8 organisatrices ont remercié ceux qui les ont aidées : Monsieur le Maire, qui était présent (et a même gagné un lot !), les employés municipaux, la MFR de Morre qui a prêté ses jeux, les bénévoles improvisés au dernier moment, les enseignants qui ont aidé à la diffusion des informations, et Jocelyne et Béatrice qui étaient présentes ce soir.

Une journaliste est venue et nous a publié un article dans l'Est Républicain.

Cette fête et les autres actions réalisées et à venir ont été financées grâce aux ventes de chocolats, plantes, galettes des rois, bracelets-étiquettes torchons imprimés, et à la tombola qui était largement pourvue en lots (135) grâce à la générosité des commerçants de Morre et des alentours.

Les membres de l'association accueilleront avec plaisir d'autres parents pour prolonger cette aventure, car les enfants grandissent et quittent l'école, et il faudra succéder aux parents des CM2 !

Vous pouvez contacter : les-marmots-de-la-cote@hotmail.com

Dans ce numéro 31

Edito	1	Infos communales	2/ 3/4
Vie associative	1/3/4	Etat civil	4
Agenda	4		



Rentrée scolaire 2018/2019 à l'école de Morre

La rentrée se déroulera lundi 3 septembre

- Des nouveaux horaires sur quatre jours d'école, lundi, mardi, jeudi, vendredi, sont mis en place :
- Matin : **8h30 à 11h30**
- Après-midi : **13h30 à 16h30**

Horaire de fonctionnement du périscolaire sur quatre jours

- Garderie du matin : **7h15 à 8h20**
- Midi avec le repas : **11h30 à 13h20**
- Soir : **16h30 à 18h00**

Inscription cantine et garderie

- Les inscriptions se font pour une ou plusieurs semaines, ou à l'année, depuis le site internet communal « morre-village.fr ».

Pour cette rentrée de septembre, les inscriptions doivent se faire au plus tard le jeudi 30 août avant 9 h 00, pour la semaine suivante.

Modalités de paiement

- La facturation est mensuelle. Elle est à régler directement au Trésor Public par virement, prélèvement ou chèque selon votre choix lors de votre premier paiement. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

Enquête de besoins pour une garderie du mercredi

Un nouveau rythme scolaire sera mis en place à la rentrée 2018-2019. Nous revenons à la semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Suite à la réunion publique avec les parents, il semblait ressortir un réel besoin. Alors la municipalité a mis en place une enquête qui a été distribuée dans les 625 boîtes aux lettres du village, dont les 90 familles fréquentant le groupe scolaire. Seulement 21 familles ont répondu. Au vu du résultat, nous n'avons pas assez d'enfants régulièrement pour ouvrir une garderie le mercredi.

Au 15 juin quelques parents se sont « réveillés » en voyant arriver la fin d'année scolaire et surtout la rentrée. La municipalité a réouvert le dossier en consultant de nouveau les parents. Afin d'ouvrir un service le mercredi à la journée, plusieurs conditions doivent être remplies :

- **10 enfants présents chaque mercredi**
- **Inscriptions à l'année**
- **Engagement des parents pour nombre de mercredi par mois**

Le coût s'élèvera à 17,50 € pour un accueil de 7h30 à 18h avec repas.

Ouverture d'une garderie du mercredi

Après réception de la dernière consultation, le seuil minimum de 10 enfants est atteint de justesse. La commune a donc décidé de mettre en place un accueil pour le mercredi.



La garderie sera ouverte à partir du 5 septembre pour tous les mercredis hors vacances scolaires.

Les modalités d'inscriptions et le fonctionnement de ce nouveau service seront adressés **début août** aux parents et consultables sur le site communal.



Centre de loisirs été 2018

Rappel des dates d'ouverture du centre de loisirs géré et encadré par « Profession Sport & loisirs ». Toutes les activités proposées sur la commune sont assurées par Loïc Chevassu.

centre de loisirs à la salle Jean-Charles Clerc :

- du 9 au 27 Juillet
- du 27 au 31 Août
- Deux après-midis, 17 et 19 juillet et la journée du 18 juillet activités pour les ados 10-17 ans

Deux séjours sont mis en place par tranche d'âge :

- du 9 au 14 juillet à Clairvaux Les Lacs pour les 10 – 17 ans
- du 23 au 27 juillet au mini camp à Vuillafans pour les 8 – 10 ans

Pour tous renseignements n'hésitez pas :

Loïc Chevassu : 06 08 18 82 16 - loic.chevassu@profession-sport-loisirs.fr

Centre de loisirs vacances de Toussaint



La commune met en place un centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint du 22 au 26 octobre.

Vie associative

La section « animations » du CASC a remis au goût du jour la fête du village. Elle s'est déroulée samedi 30 juin, rue du commerce. Soleil et chaleur était de la partie !



Des jeux pour petits et grands étaient mis à disposition gratuitement durant l'après-midi. La France jouait ! avec les moyens de fortune la retransmission du match a

pu se faire sur grand écran.

De nombreux villageois sont venus trinquer au verre de l'amitié.



Saucisses, merguez, frites étaient au rendez-vous de cette soirée estivale !

Les flammenkueches de Ludo et Fabienne ont été bien appréciées.



Une fête du village sans musique ce n'est pas « MORRE ». Deux concerts ont été donnés. « Les grenouilles de Salem » et « Lily and The Kings » dont le batteur Fred est morrier, ont joué devant un public enthousiasmé. Les enfants ont dansé jusqu'à tard dans la soirée.

Soirée sympathique sur un air de vacances !

Merci à tous les bénévoles.

Tous ne sont pas sur la photo!

